



RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement

Septembre 2024

(Adopté le 11 septembre 2024)

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

En tant que présidente du conseil d'établissement (CÉ) de l'École Notre-Dame-des-Champs, et au nom de tous les membres du conseil, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du CÉ pour l'année 2023-2024.

Le conseil d'établissement joue un rôle crucial dans notre école. Il s'agit à la fois d'une assemblée décisionnelle et d'un espace de discussion sur de nombreux sujets touchant directement le fonctionnement et la vie de l'école. Notre objectif principal est toujours de placer l'intérêt des élèves au cœur de notre travail.

Ce rapport offre un aperçu des sujets abordés et des décisions prises lors des séances de 2023-2024 du CÉ, ainsi que de leurs implications sur la vie scolaire. Parmi les points forts, nous soulignons la participation active d'une parent-membre au chantier de travail sur la nouvelle Politique relative à l'organisation scolaire. Parmi les points d'amélioration, soulignons la nécessité de régulariser certains dossiers, dont celui du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence et celui de la consultation des élèves par le CÉ. En ce sens, 2024-2025 sera un chantier de travail et de changement important au CÉ de l'école Notre-Dame-des-Champs.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du CÉ (parents et membres du personnel) ainsi que la direction pour leur engagement et leur mobilisation durant les séances du conseil. Je remercie également le personnel de l'école pour son travail acharné et son engagement envers le bien-être des élèves.

Enfin, un grand merci aux parents bénévoles, que ce soit au sein du CÉ, de la Fondation des Amis de l'école de Stoke, de l'organisme de participation des parents (OPP) ou lors d'activités ponctuelles. Votre implication est précieuse et contribue grandement à la vie de l'école. Merci également, et plus largement, à vous, les parents, pour votre compréhension et votre patience.

Bonne lecture et bonne année scolaire 2024-2025!

Marjorie Désormeaux-Moreau, à la présidence du conseil d'établissement

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	4
2. Bilan des activités du CÉ.....	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises	5
2.3 Résultats obtenus	8

1. Présentation du conseil d'établissement

Prénom et nom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	Fin du mandat
Marjorie Désormeaux-Moreau	Parent (présidence)	
Charles Montigny	Parent	
Martine Robert	Parent	
Geneviève Grégoire	Parent	
Dorine Moineau	Parent	
Jeanne Morin	Parent (substitut)	
Alexandre Genest	Parent (substitut)	
Bruno Arès	Direction (membre non votant)	
Sandra Lapointe	Enseignante	
Annick Lallier	Enseignante	
Lyne Henripin	Enseignante	
Julie Labbé	Technicienne du service de garde	
Non comblé	Représentant-e du conseil des élèves	

2. Bilan des activités du CÉ

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance (ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
2023-09-13	Assemblée générale
2023-10-16	Séance ordinaire
2024-01-29	Séance ordinaire
2024-03-19	Séance ordinaire
2024-04-15	Séance ordinaire
2024-06-04	Séance ordinaire
2024-09-04	Séance ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Le tableau ci-dessous indique les activités réalisées et les décisions prises en application de la Loi sur l'instruction publique, principalement celles liées aux pouvoirs généraux attribués à un conseil d'établissement ainsi que celles liées aux services éducatifs, aux services extrascolaires et aux ressources matérielles et financières.

Sujets traités	Dates	Actions réalisées
Pouvoirs généraux		
Adoption du projet éducatif	Mars 2024	Adoption
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	-----	Le plan n'a pu être soumis par la direction. Reporté à septembre 2024
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Janvier 2024	Approbation des modalités d'application de la directive concernant l'interdiction des appareils électroniques dans les classes.

Approbation des contributions financières exigées	Tout au long de l'année	Discussion et approbation
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	-----	Non présenté, non établi, non approuvé. Reporté à l'automne 2024
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2024	Approbation
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	-----	Il n'y a pas eu lieu de former de comité.
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Non applicable	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Avril 2024	Consultation et formulation d'un avis (via formulaire)
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	-----	À venir
Transmission de documents à l'intention des parents	Mensuellement	Information via l'infolettre. À implanter à l'automne 2024 : Dépôt des documents sur le site Internet de l'école.
Pouvoirs liés aux services éducatifs		
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	-----	Non présenté et donc non approuvé. Reporté à l'automne 2024
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	-----	Non présenté. Doit être régularisé pour 2024-2025

Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	-----	Non présenté. Doit être régularisé pour 2024-2025
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Juin 2024	Approbation
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Tout au long de l'année.	Approbation
Consultation des parents	-----	À venir – sera une priorité pour 2024-2025
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	-----	À venir – sera une priorité pour 2024-2025
Pouvoirs liés aux services extrascolaires		
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Non applicable	Fait par la Fondation
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles		
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	-----	Non présenté. Doit être régularisé pour 2024-2025
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Non applicable	
Adoption du budget annuel de l'établissement	Mars 2024	Budget déficitaire refusé par le CÉ.

2.3 Résultats obtenus

Le CÉ de l'école primaire Notre-Dame-des-Champs est un espace important pour réfléchir et influencer différents aspects du fonctionnement de l'école.

Parmi les résultats obtenus au terme des activités réalisées et des décisions prises par le conseil d'établissement, voici quelques bons coups :

- Nous avons été mieux outillés pour prendre des décisions cette année
- Positionnement pris pour le budget déficitaire qui a entraîné un ajustement de celui-ci.
- Prise de position sur l'utilisation des appareils technologiques dans l'école
- Tenue du souper spaghetti malgré la grève des enseignants.
- Préapprobation des frais du service de garde de façon annuelle